

ANNEXE

EXERCICE 2018

**CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DES VOSGES**

SOMMAIRE

A) FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1) CONTEXTE GENERAL

2) CHIFFRES CLES

3) REGLES ET METHODES COMPTABLES

B) INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1) BILAN ACTIF

a) Actif immobilisé

b) Actif circulant

2) BILAN PASSIF

a) Capitaux propres

b) Provisions pour risques et charges

c) Dettes

C) ENGAGEMENTS HORS BILAN

D) INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

E) INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF / PASSIF

A) FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1) Contexte général

Le réseau des CCI doit faire face cette année encore à d'importantes restrictions budgétaires qui se traduisent par une réduction de la ressource fiscale de 150 M€ au niveau national, soit une baisse de 16.7 %.

Ainsi la ressource fiscale perçue par la CCIT des Vosges passe de 2.910 K€ en 2017 à 2.180 K€ en 2018. Cette réduction est plus importante que la baisse nationale dans la mesure où l'ensemble du budget informatique a été remonté sur la CCIR Grand Est, qui conserve la TFC liée à ces dépenses.

Aussi cette année, certaines mesures ne sont pas sans conséquences au sein des CCI.

Ainsi les CCART ne sont plus assimilées à des ruptures conventionnelles. Ces indemnités n'échappent donc plus aux cotisations sociales. Une provision de 213 K€ est intégrée dans ce présent budget pour faire face à un éventuel redressement concernant les CCART signées entre l'année 2016 à 2018.

Enfin, l'auto assurance en matière de chômage n'est plus acceptée au sein du réseau à compter du 1^{er} janvier 2019. A compter de cette date, chaque CCI règlera les indemnités réellement versées à son ancien personnel. L'engagement maximum a été estimé par un actuaire national à 619 K€ provisionné en totalité dans ce présent budget.

2) Chiffres clés

Le Budget Exécuté 2018 affiche une perte de 440 K€. Le Budget Rectificatif V2 2018 présentait un déficit de 585 K€. Le différentiel s'explique par une reprise exceptionnelle d'une provision RH pour 150 K€. Certaines charges complémentaires (notamment l'augmentation de la provision CMAC de 315 K€ compte tenu des hypothèses de l'actuaire national) ont été compensées par une forte rationalisation des coûts sur le service formation et service général.

Le résultat budgétaire est excédentaire de 924 K€.

Le fonds de roulement net à la fin de l'exercice est de 2.243 K€ soit 120 jours de fonctionnement. La trésorerie et les placements s'élèvent à 4.068 K€ au 31/12/2018.

Le nombre d'Equivalents Temps Plein Moyens était de 61.9 en 2017, il est de 53.5 en 2018, soit 8 ETP en moins correspondant à une réduction de 14%.

La CCIT des Vosges continue sa politique d'optimisation des coûts afin de pallier à toutes ces contraintes actuelles et à venir.

3) REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes sont établis conformément aux principes généraux du Plan Comptable applicable aux Chambres de Commerce et d'Industrie, dans le respect des principes de prudence et au regard du règlement ANC 2014-03.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Depuis le 1^{er} janvier 2005, il a été fait application des règlements CRC 2004-06 du 23/11/2004, relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs et CRC 2002-10 du 12/12/2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Pour l'application de ces règlements comptables, la méthode de réallocation des valeurs nettes comptables a été retenue.

Les immeubles ont été répartis en quatre composants :

- ⇒ Gros œuvre
- ⇒ Clos et couvert
- ⇒ Lots techniques
- ⇒ Second œuvre

Conformément au Règlement Intérieur, seules les immobilisations de plus de 500 €uros ont été entrées au fichier des immobilisations.

Les provisions pour dépréciation des créances clients sont constatées selon leur degré estimé d'irrecouvrabilité et pas uniquement sur la base de leur ancienneté.

En tout état de cause, les créances douteuses de plus de trois ans sont sorties du bilan.

Les titres de participation font l'objet d'une dépréciation si la valeur d'utilité est inférieure à la valeur d'entrée dans le patrimoine.

Dettes financières :

L'engagement relatif aux indemnités chômage potentiellement versées aux anciens salariés est calculée par un actuaire.

La méthode d'évaluation est la suivante :

L'engagement relatif à l'auto-assurance en matière de chômage consiste en la projection des prestations probables d'indemnité chômage et des cotisations de retraite relatives à cette indemnisation.

Pour chaque participant la prestation susceptible de lui être versée d'après les règles de la convention à partir de ses données personnelles projetées jusqu'à l'âge normal de fin versement de la prestation. Les engagements totaux envers ce participant (Valeur Actuarielle Totale des Prestations Futures) sont alors calculés en multipliant la prestation estimée par un facteur actuariel, tenant compte :

- De la probabilité de maintien au chômage jusqu'à la fin de versement de la prestation (fin de droit ou décès ou retraite si l'âge de soudure est atteint),
- De l'actualisation de la prestation à la date de l'évaluation.

B) INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1) ACTIF

a) Actif immobilisé

	VALEUR BRUTE EN DEBUT D'EXERCICE	AUGMEN- TATIONS	DIMINUTIONS	VALEUR EN FIN D'EXERCICE
IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES				
LOGICIELS INFORMATIQUES	372 768			372 768
TERRAINS & AMENAGT TERRAINS	476 203			476 203
CONSTRUCTIONS	11 165 381	325 372		11 490 752
INSTAL.TECHN. - MAT.&OUTIL.INDUST	1 412 381	31 915		1 444 295
AUTRES	1 637 511	11 487		1 648 999
SOUS-TOTAL	15 064 245	368 774	0	15 433 018
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
TITRES DE PARTICIPATION	5 429 335		500 000	4 929 335
CREANCES RATT. PARTICIPATION	0			0
AUTRES TITRES IMMOBILISES	762			762
AUTRES PRETS	917 817	255 000	304 193	868 624
AUTRES	738 452	98 000	738 452	98 000
SOUS-TOTAL	7 086 367	353 000	1 542 645	5 896 722
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	22 150 612	721 774	1 542 645	21 329 741

AMORTISSEMENTS	AMORTISS. EN DEBUT D'EXERCICE	DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS	AMORTISS. EN FIN D'EXERCICE
LOGICIELS INFORMATIQUES	364 718	7 477		372 195
TERRAINS & AMENAGT TERRAINS	51 832			51 832
CONSTRUCTIONS	7 514 228	352 521		7 866 749
INSTAL.TECHN. - MAT.&OUTIL.INDUST.	1 225 884	46 823		1 272 707
AUTRES	1 543 374	42 440		1 585 813
	10 700 036	449 260	0	11 149 297

TYPE D'IMMOBILISATION	MODE	DUREE
LOGICIELS INFORMATIQUES	Linéaire	2 à 5 ans
AMENAGEMENT DES TERRAINS	Linéaire	10 ans
CONSTRUCTIONS		
* Gros œuvre	Linéaire	de 30 à 60 ans
* Clos et couvert	Linéaire	30 ans
* Lots techniques	Linéaire	20 ans
* Second œuvre	Linéaire	10 ans
AUTRES	Linéaire	5 à 10 ans

PROVISIONS	PROVISIONS EN DEBUT D'EXERCICE	DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS	PROVISIONS EN FIN D'EXERCICE
TITRES DE PARTICIPATION	328 653	39 200	20 000	347 853
AUTRES PRETS	4 375	5 417	4 375	5 417
	333 028	44 617	24 375	353 270

Liste des filiales et participations

SOCIETE	CAPITAL	CAPITAL DETENU	%	Dernier exercice clos	
				Résultat	Capitaux Propres
1) FILIALES					
SCI DES GRANDS PRES	1 524	93 653	99,00	0	1 952
SA VOSGES IMMOBILIER ENTREPRENDRE	1 204 880	3 649 729	93,00	-272 642	10 869 936
2) PARTICIPATIONS					
SAE AEROPORT EPINAL - MIRECOURT	50 000	24 300	48,60	3 352	722 716
PEPINIERE D'ENTREPRISES DE ST DIE	300 000	115 000	38,33	2 876	305 537
SA EPINAL GOLBEY DEVELOPPEMENT	457 300	135 550	29,64	-5 825	291 752
SOCIETE IMMOB.LORRAINE ENTREPRISES	400 000	50 000	25,00	-1 679	397 036
TOIT VOSGIEN	39 000	6 864	17,60	1 019 858	29 930 595
SEM DEVELOPPT EPINAL-GOLBEY	1 640 000	140 000	8,54	-912 659	839 301
SAEM VOSGES TELEVISION	519 800	12 400	2,39	7 296	315 675
ADER	4 115 000	100 000	2,30	-314 287	2 499 961
SAS CCI.Fr		5 000		165 711	1 302 872
SEBL	4 520 000	1 341	ns		
S2CL	2 999 700	-	2,64		
IMEO	250 000	-	7,92		
ILP	31 182 199	-	ns		
SCI VIADUC KENNEDY	2 828 000	560 400	19,82	96 793	2 924 793

L'augmentation de capital sur VIE de 2 M€ comptabilisée en 2017 n'a été réalisé qu'à hauteur de 1.5 M€.

b) Actif circulant

Etat des créances

POSTES	Montants bruts au bilan	dont échéance		
		à - d'un an	de 1 à 5 ans	à + de 5 ans
ACTIF IMMOBILISE				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	762			762
Prêts	868 625	269 722	444 870	154 033
Autres	98 000	98 000		
ACTIF CIRCULANT				
Créances d'exploitation				
* Avances et acomptes fournisseurs	7 092	7 092		
* Clients	645 528	645 528		
* Clients douteux	26 840		26 840	
* Clients, factures à établir	481 878	481 878		
Créances diverses				
* Etat, TVA déductible	1 960	1 960		
* Etat, subventions et produits à recevoir	229 600	229 600		
* Débiteurs divers	290 556	145 833	144 723	
* Fournisseurs avoirs à recevoir	1 710	1 710		
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	27 168	27 168		
TOTAL	2 679 720	1 908 492	616 433	154 795

Les clients douteux sont provisionnés à 100 % du montant HT, soit 26 589 €

2) PASSIF

a) Capitaux propres

Subventions d'investissements

VALEUR NETTE EN DEBUT D'EXERCICE	SUBVENTIONS RECUES AU COURS DE L'EXERCICE	REPRISES DE L'EXERCICE	VALEUR NETTE EN FIN D'EXERCICE
1 352 132	169 131	165 923	1 355 340

b) Provisions pour risques et charges

	PROVISIONS EN DEBUT D'EXERCICE	DOTATION DE L'EXERCICE	REPRISE DE L'EXERCICE	PROVISIONS A LA FIN DE L'EXERCICE
Provision pour litiges	187 907		150 000	37 907
Provision indemnités CCART		212 753		212 753

c) Dettes

Etat des dettes

POSTES	Montants au bilan	dont échéance		
		à - d'un an	de 1 à 5 ans	à + de 5 ans
DETTES				
Avances et acomptes clients	10 555	10 555		
Dettes fournisseurs	803 132	803 132		
Dettes sociales et fiscales	258 545	258 545		
Dettes diverses	1 688 009	1 688 009		
Dettes sur immo et comptes rattachés	19 753	19 753		
Dettes financières	619 306	619 306		
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance	110 969	110 969		
TOTAL	3 510 269	3 510 269	0	0

C - ENGAGEMENTS HORS BILAN

- Avals et cautions

Garanties d'emprunts accordées à :

* La société SA Le TOIT VOSGIEN 5 313 241,89 €

D - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Résultat exceptionnel

Les charges exceptionnelles d'un montant de 212 753.00 € représentent :

- provision sur CCART 212 753,00 €

Les produits exceptionnels d'un montant de 315 930.70 € représentent :

- Autres produits sur opérations de gestion 7,59 €

- Quote-part des subventions d'équipement rapportées
au compte de résultat 165 923,11 €

- Reprise sur provision pour risque et charges - litige RH 150 000,00 €

Montant des honoraires du Commissaire aux Comptes :

- Contrôle légal : 5 800 € HT

- Conseil : néant

E - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF / PASSIF

Charges à payer

- Fournisseurs – Factures non parvenues 492 827,71 €
- Fournisseurs d'Immos – Factures non parvenues 11 487,33 €
- Provisions RH CCI Grand Est 701 308,18 €
1 205 623,22 €

Produits à recevoir

- Fournisseurs – Avoirs à recevoir 1 710,22 €
- Clients – Factures à établir 481 877,61 €
- Subventions d'investissement à recevoir 2 950,01 €
- Subventions d'exploitation à recevoir 226 650,09 €
713 187,93 €